

EAN n° : .....  
N° compteur : .....  
Index I : ..... Index II : .....

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



**O.C.B.**

Organisme de contrôle a.s.b.l.

**3347536**

# PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : ~~examen de conformité avant mise en service~~ / visite de contrôle  
suivant : RGIE art. 86 / ~~RGIE art. 87~~ / ~~RGIE art. 270~~ / RGIE art. 271 / ~~RGIE art. 276~~ / ~~RGIE art. 276bis~~ / .....

Complément au rapport n° .....

Type d'installation : ~~Nouvelle~~ / ~~Extension~~ / ~~Modification~~ / ~~Provisoire~~ / ~~Existante~~ / ~~Renforcement~~ / ~~Scission du Comptage~~ /  
~~Modification de tension d'alimentation~~ / ~~Vente unité habitation~~

Type de locaux : Communautaire + 6 chambres

Lieu d'inspection : Place Max Josephine 51 319 à 319 à 1342 Louvain-la-Neuve

Propriété de : .....

Mandant : M. Coolen

Installateur : Eodem

TVA : 867 249 282 carte ID : ..... Délivré à : ..... Date : .....

Inspecteur : Vanoverberg G Date d'inspection : 06/07/2011

## DESCRIPTION

Tension de service : ~~1x230V-3x230V~~ 3N 400V + N Protection max. D4Pud 22A Commutateur; position : .....

Protection principale : Disj. : D4Pud 22A Interrupteur / sectionneur : D4Pud 40A 300mA

Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : VUB nombre de conducteurs : 5 diamètre : 6 mm<sup>2</sup>

Câble de raccordement au réseau : type de câble : UV nombre de conducteurs : UV diamètre : UV mm<sup>2</sup>

Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau: présent / absent - Plaque d'isolation: présente / absente

Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 35 mm<sup>2</sup> Résistance de dispersion : 1,5 Ω

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 7 Résistance d'isolement général : ..... MΩ

Interrupteur différentiel : Général : D4Pud 40A 300 mA Supplémentaire : D4Pud 40A 30 mA

Fonctionnement bouton d'essai: en ordre / pas en ordre - Contrôle boucle de défaut: en ordre / pas en ordre

L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'O.C.B.

Installation exécutée conformément aux schémas: oui / non Etat du matériel électrique: en ordre / pas en ordre

Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre / pas en ordre contact indirect: en ordre / pas en ordre

Continuité PE- et liaison équipotential: en ordre / pas en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre / pas en ordre

Description: voir les schémas en annexe - schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation - appareils

## DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.

N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, de gaz, le chauffage central n'est / ne sont pas encore placés.

I Neant.

## CONCLUSION

L'installation est / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.

La visite de contrôle - par le même organisme de contrôle - prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le 20/07/2011 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension

important réalisée avant cette date.

L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de

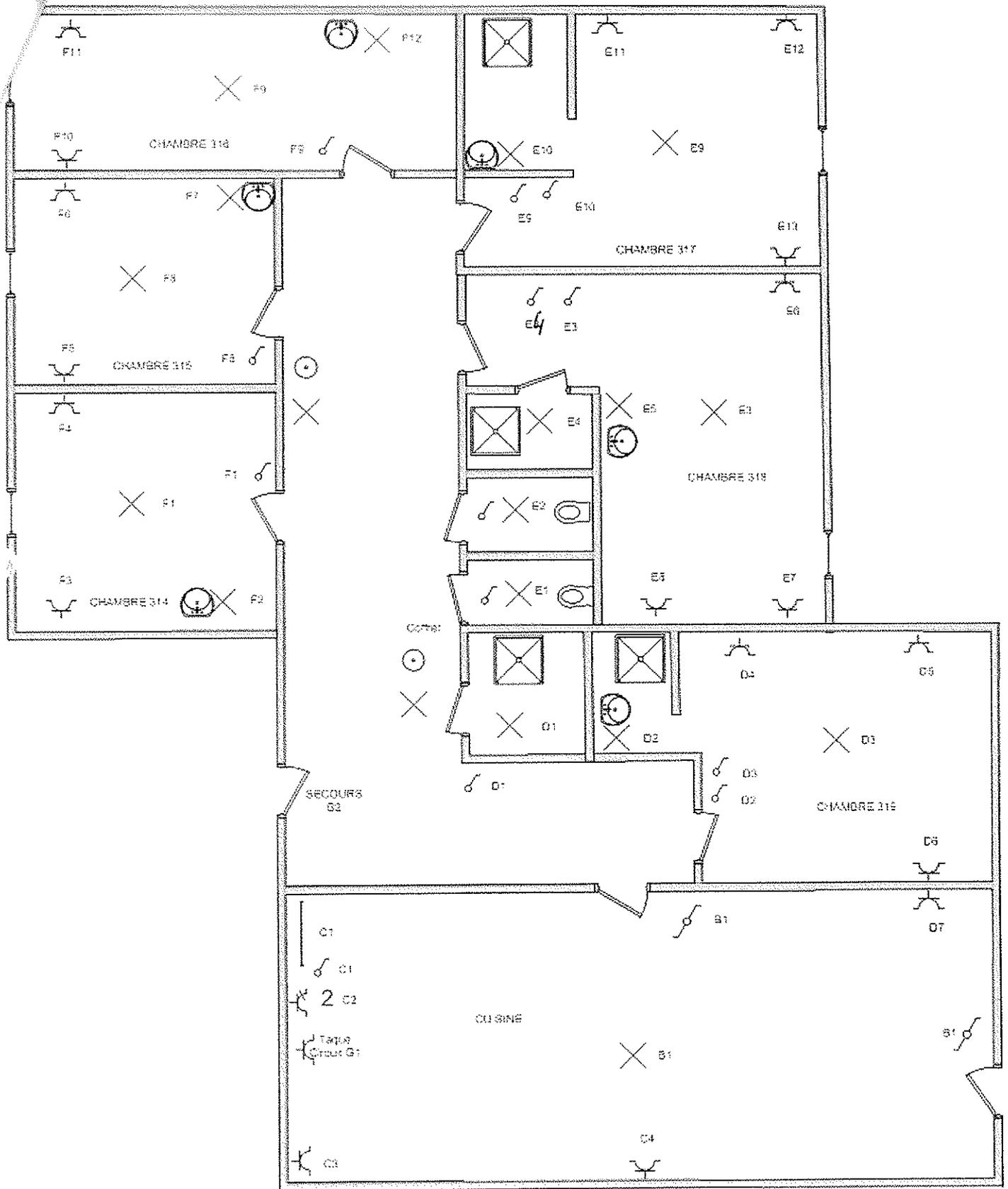
remédier sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises

pour assurer la sécurité des personnes et des biens:

Pour le directeur,  
l'inspecteur

Vanoverberg Gilles  
GSM: 0493/246.126  
gilles.vanoverberg@ocb.be

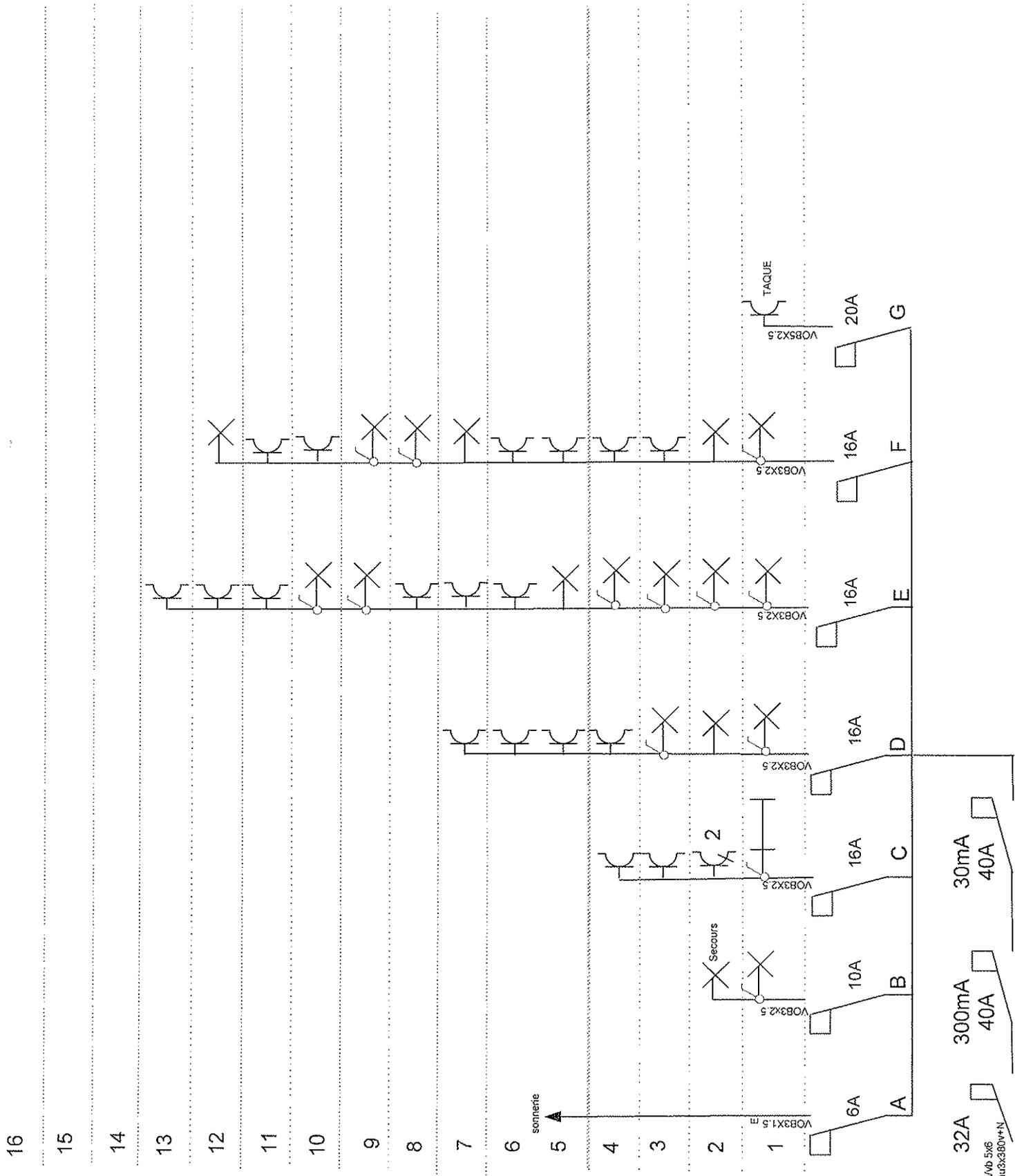
NOTE AUX ENTREPRISES: En vertu de l'art. 14 du CODEX, le présent document sera porté à la connaissance du comité.  
NOTE AUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES: Conformément au RGIE vous êtes tenu: 1) de conserver ce procès-verbal dans le dossier de l'installation électrique, direction: « énergie électrique », tout accident survenu à des personnes, à imputer directement ou indirectement à la présence d'électricité.



**Installateur:**  
 Electricité générale  
 Cools Marc  
 Rue des trois Burettes, 8  
 1435 Mont Saint Guibert  
 0477/724620  
 TVA 867 249 383

Installation:  
 Communautaire + chambre  
 Place Marjolaine, 5/314 à 319  
 1348 Louvain La Neuve

Installation est contrôlée par:  
 OCB, Av. Cardinal Mercier 82 - 5000 Namur  
 Inspecteur : VANOVERBERG Gilles  
 Date : 06/10/2011  
 PV n° 3347536  
 Signature :



Installateur :  
 Electricité Générale Cools Marc  
 Rue des trois burettes, 8  
 1435 Mont Saint Guibert  
 0477/72 46 20  
 TVA 867 249 383

Installation:  
 Communautaire + chambres  
 Pl; Marjolaine, 5/14 à 319  
 1348 LOUVAIN LA NEUVE

Installation est contrôlée par:  
 OCB, Av. Cardinal Mercier 82 - 5000 Namur  
 Inspecteur : VANOVERBERG Gilles  
 Date : 06/07/2011  
 PV n° : 334753C  
 Signature :

Vw6 5x6  
 Ressau3380v+N